CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E67697** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2026**

ÉDITÉ LE 20/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1975

Raison sociale : CONSTRUCTIONS DASSE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/01/2002

Capital : 3 500 000

156 RUE CANTE CIGALE
CS 20035
40260 CASTETS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DAX 985 520 055

Siret : 985 520 055 00049

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA C48191Z1258001/002 92223

Assurance Responsabilité Civile :
SMA SA C48191Z1258001/002 92223

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 05 58 55 08 00 **Fax :**

Portable : 0665911910

Responsabilité légale :
PIPO PIERRE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.dasse.com

E-mail : m.boudey@dasse.com

Effectif moyen : 60 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 31 550 442 **Tranche de classification :** CA9

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2432	Fourniture et pose de constructions industrialisées ou modulaires	60	04/10/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/11/2025 09:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.